



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION
de
Carreaux de céramique provenant du château d'Oiron
achat 2003
PROCÈS-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Provenance de la collection

Cette série de carreaux provient de la chapelle haute du château d'Oiron.
Il s'agit de carreaux émaillés à deux tons, vraisemblablement d'origine locale, décorés de lettres et de monogrammes.

Cette acquisition réalisée en 2003, vient compléter le don de carreaux de céramique effectué en 1905 par le marquis d'Oiron.

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
02.12.2015

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160125-C30-01-2016-1- DE Date de télétransmission : 28/01/2016 Date de réception préfecture : 28/01/2016
--

Statut de la collection :

Les objets acquis avant le 1^{er} avril 2000 sont propriété de la ville de Niort et la gestion en a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort le 1^{er} avril 2000 par délibération du 25 février 2000. Depuis le 1^{er} janvier 2014 la gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Identification/nature/typologie

La collection comporte quatre items numérotés 003.20.1. à 003.20.4.

Constat d'état

La collection est en bon état.

Localisation

L'ensemble des carreaux est conservé dans une vitrine au R+1 ouest du musée Bernard d'Agesci.

Récolement

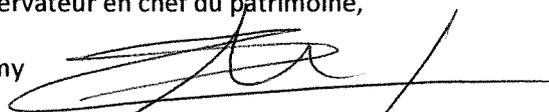
Le récolement a été effectué en mars 2015 en procédant à la vérification des quatre dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro sur laquelle les quatre items sont enregistrés. Le marquage, réalisé selon la technique vernis, encre de Chine, vernis a été vérifié et aucun manque n'a été constaté. Le récolement a été réalisé par Fabienne Texier, attachée de de conservation.

Conclusion

Bilan : quatre items ont été vus lors de ce récolement, ce qui correspond à la totalité de la collection.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy



Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées

Procès verbal de récolement

02.12.2015

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160125-C30-01-2016-1- DE Date de télétransmission : 28/01/2016 Date de réception préfecture : 28/01/2016
--